Mine d'infos

avril 2012—Numéro 15

La campagne, oui mais laquelle ?

La nôtre paisible et bientôt verdoyante ?
Et bien non, en cette période, il s'agira plutôt de la campagne électorale un peu plus mouvementée et au coeur des préoccupations de beaucoup d'entre nous.
Sans aucune intention de « politiser » notre petit journal, nous sommes à l'aube d'élections à portée nationale, dont le résultat aura forcément une incidence sur la gestion de nos bourgades. Il est donc important que chacun s'exprime.
Quel que soit « le lauréat » (e), nous aurons à nous adapter à des changements et des évolutions.
Quoi qu'il en soit, nous espérons pouvoir poursuivre notre petit bonhomme de chemin avec cependant des projets plus modestes cette année.
Nous avons donc prévu de continuer la réfection des menuiseries des bâtiments communaux, de débuter la reconstruction du mur du cimetière des Pérochons, de changer (par la force des choses) quelques aqueducs, de remplacer des bornes incendie hors service et de faire quelques aménagements deci delà.

Il faut savoir rester raisonnable et surtout réaliste avec une année de transition un peu plus calme, finances obligent...

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 22 avril et 6 mai et les législatives les dimanches 10 et 17 juin . Pour voter, il faut avoir été inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011, et vous présenter avec votre carte d'électeur ou à défaut avec votre carte d'identité.
Si vous souhaitez voter par procuration, vous devez vous rendre au commissariat ou à la gendarmerie de votre domicile avec votre carte d'identité afin de remplir l'imprimé prévu à cet effet. N'oubliez par de prévenir la personne concernée ! Une seule procuration par individu.

Bienvenue à Marlène Bedez, qui depuis le 1er mars, travaille à la garderie péri-scolaire et au centre de loisirs avec Vanessa et complètera son temps de travail (20H) par les remplacements à l'agence postale et à la mairie.

Elle prend la suite d'Honorine dont le contrat aidé de 6 mois était arrivé à échéance.

Rappelons que ce poste de contrat aidé de 20 H subventionné à 60 % par l'Etat, ne sera jamais pérennisé. En effet, la garderie, tout comme la cantine, est totalement dépendante de l'existence de l'école, et nous ne pouvons créer un emploi dont nous ne saurions que faire en cas de fermeture de classe.
Mais ce poste « levier » permet à leurs bénéficiaires de s'insérer dans la vie professionnelle et ainsi les aide à rebondir à l'issue des mois passés sur ce poste.

Si l'effectif scolaire de l'année prochaine venait à fortement diminuer, nous envisagerions de maintenir la garderie mais avec un procédé de réservation à la semaine.
A suivre...

SOLIDARITE ET COVOITURAGE

Vous vous rendez au Donjon, à Lapalisse, à St Gérand le Puy, à Montoldre etc, et le covoiturage ne vous dérange pas ? certains Montcombrouxois (ses) aimeraient profiter de votre véhicule pour, entre autres, rendre visite à leurs conjoints, familles ou proches en maisons de retraite. Un petit service pour les uns, que du bonheur pour les autres.
Si vous le souhaitez, la Mairie peut vous mettre en contact.
Egalement toujours à votre disposition : le transport à la demande mis en place par le Conseil Général.

Comme chaque année, vous pouvez déposer en Mairie du 7 au 14 juin, les vêtements que vous ne portez plus. Ils seront remis à l'association des paralysés de France dans le cadre de « la moisson du coeur ».

COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Fonctionnement	Prévisions 2011 et décisions modificatives	Réalisé 2011
Charges à caractère général	64 972.00	62 868.50
Charges du Personnel	144 218.00	144 089.71
Indemnités et subventions	51 465.00	43 122.65
Intérêts des emprunt	6 439.00	6 386.35
Autres	370.00	220.00
TOTAL CHARGES ***Virement à la section d'investissement***	***291 547.00*** ***dont 24 083.00***	***280 870.21*** ***Dont 24 083.00***
Produits des services, domaine et ventes diverses	17 100.00	20 137.52
Impôts et taxes	109 752.00	110 898.07
Dotations et participations	114 471.00	116 405.91
Autres (cessions, loyers…)	16 660.00	20 594.31
Excédent de l'année précédente	33 564.00	33 564.07
TOTAL RECETTES	***291 547.00***	***301 599.88***

Investissement	**Dépenses réalisées**
Restes à réaliser en dépenses : 0€	***118 673.26***
Restes à réaliser en recettes : 19 577€	**Recettes réalisées**
	105 778.58

BUDGET 2012

DEPENSES	Prévisions 2012
Charge à caractère général	68 176.00
Charge du personnel	150 900.00
Indemnités et subventions	48 558.00
Intérêts des Emprunts	7 750.00
Autres *(dont virement à la section d'investissement)*	34 365.00
TOTAL	**309 749.00**
RECETTES	**Prévisions 2012**
Produits des services, domaine et ventes diverses	18 600.00
Impôts et taxes	112 972.00
Dotations et participations	113 293.00
Autres (cessions, loyers) *(dont excédent année précédente)*	64 884.00
TOTAL	**309 749.00**

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Opérations d'investissement (gros travaux, gros achats)	60 545.00	55 892.00
Hors opérations (capital emprunt, immobilisations en cours, virement du fonctionnement)	16 241.00	20 894.00
TOTAL	**76 786.00**	**76 786.00**

MANIFESTATIONS DU SECOND TRIMESTRE 2012

AVRIL

7 avril Concours de boules avec invités à 14h (Boule de Montcombroux) Place de la Liberté
11 avril Petit mercredi du centre de loisirs 1er étage Mairie
14 avril Concours de belote à 14h (Amicale des Retraités) Salle des Fêtes
25 avril Petit mercredi du centre de loisirs 1er étage Mairie

MAI

8 mai Cérémonie au Monument aux Morts à 11h suivie du vin d'honneur offert par la Municipalité Salle des Fêtes
9 mai Petit mercredi du centre de loisirs 1er étage Mairie
23 mai Petit mercredi du centre de loisirs 1er étage Mairie
25 mai Fête du jeu (Ludoyoga) Salle des Fêtes
28 mai Brocante du Foyer rural

JUIN

1er juin Concours de boules en tête-à-tête nocturne à 20h (Boule de Montcombroux) Place de la Liberté.
2 juin Stage yoga de Ludoyoga Salle des Fêtes
7 juin Challenge pétanque de l'amicale des Retraités
13 juin Petit mercredi du centre de loisirs 1er étage Mairie
27 juin Petit mercredi du centre de loisirs 1er étage Mairie

LA VIE ASSOCIATIVE

Comme les années antérieures vous avez trouvé, annexé à la précédente édition du Mine d'infos, le calendrier des manifestations établi en harmonie avec les responsables des associations, la commission communale et Rik notre restaurateur local.
D'autre part, il semble opportun de rappeler que le C.I.A. dispose de matériel qu'il peut sur demande *(inscription en mairie obligatoire*) mettre à disposition des habitants de Montcombroux, selon les tarifs disponibles en Mairie tout en vous précisant que les sociétés sont prioritaires en cas de dates similaires.
Dans le prochain « Mine d'infos », un encart sera réservé aux sociétés qui le désirent ; vous aurez ainsi la possibilité de rédiger quelques lignes afférentes à vos activités ou infos diverses que vous souhaiteriez divulguer.
Bien vouloir remettre votre texte avant le 20 mai 2012, au secrétariat de mairie. Merci.

CARNAVAL ET DINER COSTUMÉS : LES ENFANTS MAIS AUSSI LES ADULTES ONT PRIS PLAISIR À SE TRANSFORMER …

Sumo I et II

Le Petit Chaperon Rouge

Dame Toinette et sa cour

Peace and Love

La jeunesse

3 sorcières euh pardon 3 princesses

ASSAINISSEMENT

Vous n'êtes pas sans savoir qu'actuellement un agent du bureau d'études mandaté par le Sivom de Lapalisse, effectue individuellement un diagnostic de nos systèmes de traitement et d'évacuation des eaux usées.

Environ 10 % des installations sont aux normes, 80 % nécessitent une amélioration et 10 % sont à refaire entièrement.

Plus particulièrement pour ces derniers 10%, sachez que dans un premier temps, l'un des points importants est de ne pas polluer « son voisin ».
Des conseils ont pu vous être donnés pour éviter ce désagrément. Ce qui vous permettra d'accéder à votre rythme à la deuxième étape, où il faudra procéder à la mise aux normes de votre installation.

Pour vous aider financièrement à la création ou à l'amélioration de votre assainissement, et si vous êtes propriétaire occupant, vous pouvez contacter l'ANAH ou demander un guide des aides de l'ANAH au secrétariat de Mairie.

En effet, selon certaines conditions de ressources, cet organisme peut intervenir dans le montage financier de votre investissement. **Attention, il ne faut pas démarrer les travaux avant leur accord**.

En tout état de cause, nous devons tous faire preuve d'intelligence en nous mettant à la place de l'autre.
La conciliation est souvent la meilleure des solutions et la colère mauvaise conseillère.

Chacun d'entre nous a pris conscience de l'importance de la protection de l'environnement et donc de ces travaux, mais nous ne pouvons pas claquer des doigts pour financer cette prise de conscience.

C'est pourquoi, en tant que responsable de la salubrité publique, au moins jusqu'en mars 2014, dans la mesure où les conditions citées ci-dessus seront respectées par les uns et les autres, je n'engagerai aucune procédure à l'encontre des 90 % des foyers concernés par ces mises aux normes. (sauf en cas de vente où la loi impose un assainissement aux normes dans un délai de un an à compter de la date d'achat du bien).

CET ESPACE VOUS APPARTIENT.
IL VOUS PERMET DE NOUS FAIRE PART DE VOS IDÉES, REMARQUES ET SUGGESTIONS PARCE QUE
VOTRE AVIS EST IMPORTANT.
VOUS POUVEZ DÉPOSER CET ENCART DANS LA BOITE AUX LETTRES DE LA MAIRIE OU AU SECRÉTARIAT.
MERCI DE VOTRE PARTICIPATION.

Idées, remarques, suggestions : ……
……
……

Heures d'ouverture de la Mairie : du lundi au vendredi sauf le mercredi : de 9 H 15 à 12 H 15 et de 14 H à 16 H 15.
Permanence des élus : le samedi de 10 H à 12 H et les autres jours sur rendez-vous.
Heures d'ouverture de l'Agence Postale : du lundi au vendredi de 9 H à 12 H et le samedi de 10 H 30 à 12 H.
Heures d'ouverture de la déchetterie au Donjon : lundi de 13 H 30 à 18 H 30, le mercredi de 8 H à 12 H 30 et le samedi de 8 H à 12 H et de 13 H 30 à 18 H 30 d'avril à octobre. Lundi de 14 h à 16 H, le mercredi de 9 H à 12 H et le samedi de 9 H à 12 H et de 14 H à 16 H de novembre à mars.
Le dépôt de Montcombroux reste ouvert le jeudi toute la journée et le samedi de 10 H à 12 H (clé à retirer au secrétariat). Merci de respecter les consignes.

Mairie : 04.70.99.61.13
Claire TOGNON : 06.27.95.50.47
Alain SAYET : 04.70.99.61.27

La Poste : 04.70.99.61.10
Annick MENDEZ : 04.70.99.64.05
Thierry CATHALA : 04.70.99.64.34

Tirage à 220 exemplaires. IPNS